

FICHE CONTRAT

E1

THEME ECLAIRAGE . SIGNALISATION

SITUATION PROFESSIONNELLE :

Avant de conduire votre véhicule à la visite technique vous vérifiez son éclairage et vous réglez les projecteurs.

ON DONNE :

Un véhicule.
L'outillage.
Un régloscope et sa notice.
Une fiche de contrôle.
Le livret d'utilisation du constructeur.
1 heure.

COMPETENCE(S) ABORDEE(S) :

C3.08 Entretien du véhicule

ON DEMANDE	ON EXIGE		
	Critères d'évaluation	Indicateurs de performance	Note
Vérifier l'éclairage du véhicule et compléter la fiche de contrôle.	Utilisation de la fiche	La fiche est correctement complétée	/ 6
Contrôler l'état des batteries	Mode opératoire.	Trois opérations de contrôle sont correctement réalisées	/ 10
	Organisation du poste de travail.	Les règles de sécurité et de propreté sont respectées.	/ 4
Note :			/ 20

Groupement « Est »	SESSION 2003	SUJET	TIRAGE
Examens : BEP CONDUITE ET SERVICES DANS LE TRANSPORT ROUTIER : CAP CONDUITE ROUTIERE		Code examen :	
Epreuve : EP2 Mise en œuvre		Durée totale : 4 H 00	Coef. BEP : 6 Coef. CAP : 10
2 ^{ème} Partie : EP2 1.2 Maintenance d'un véhicule		Durée: 2 h 00	Page : 1/2

THEME
ECLAIRAGE . SIGNALISATION

FICHE DE CONTROLE DES FEUX

Identification du véhicule :

Marque :

Type :

Kilométrage :

ELEMENTS	OUI	NON	OBSERVATIONS
Feux de position.			
Feux de croisement.			
Feux de route.			
Feux de gabarit.			
Indicateurs de direction.			
Feux de brouillard avant.			
Feux de brouillard arrière.			
Feux longue portée.			
Feux de recul.			
Eclairage de plaque.			
Feux stop.			

Groupement « Est »	SESSION 2003	SUJET	TIRAGE
Examens : BEP CONDUITE ET SERVICES DANS LE TRANSPORT ROUTIER : CAP CONDUITE ROUTIERE		Code examen :	
Epreuve : EP2 Mise en œuvre		Durée totale : 4 H 00	Coef. BEP : 6 Coef. CAP : 10
2^{ème} Partie : EP2 1.2 Maintenance d'un véhicule		Durée: 2 h 00	Page : 2/2

G8 équipement électrique

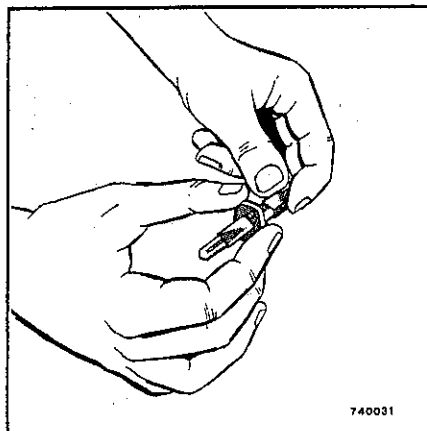
NOTA

Lors d'un échange de lampe, remettez soigneusement l'obturateur caoutchouc ou plastique afin d'assurer une étanchéité parfaite du bloc optique.

Lampes à halogène

ATTENTION

Pour le montage de ces lampes, il faut de préférence les tenir par leur embout métallique. Si vous devez les prendre par le côté en verre, utilisez un chiffon ou papier propre. La moindre trace de doigt ou de corps gras risque, lors de l'éclairage, de rendre la lampe inutilisable. Avant le montage, si vous n'êtes pas sûr de la propreté de la lampe, vous pouvez la nettoyer à l'alcool. Avant la dépose d'une lampe, si celle-ci était éclairée, attendez quelques minutes qu'elle se refroidisse suffisamment, sinon il y a risque de brûlures graves.



CENTRALE CLIGNOTANTE

(à protection électronique).

En cas de surintensité, la centrale ne fonctionne plus. Pour la remise en service :

- 1) Ramenez la commande des clignotants à la position "Arrêt".
- 2) Recherchez et supprimez la cause de surintensité (lignes ou feux).

Vous pourrez alors réutiliser les feux clignotants normalement.

IMPORTANT

La surcharge de l'installation électrique par addition de lampes ou d'appareils supplémentaires ou plus puissants que ceux normalement prévus, peut provoquer des perturbations graves pour tout appareil installé et une décharge anormale des accumulateurs. Elle fait perdre le bénéfice de la garantie constructeur.

Les incidents dans l'appareillage électrique des véhicules tracteurs sont très souvent occasionnés par les défauts dans l'installation des remorques. Avant d'atteler une remorque, vérifiez soigneusement son installation électrique afin d'éviter la destruction des fusibles, et particulièrement la liaison masse.

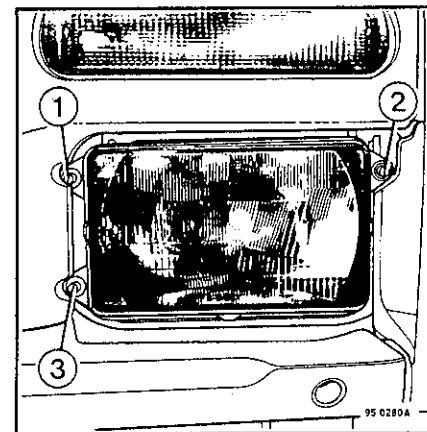
G9 équipement électrique

RÉGLAGE DES PROJECTEURS

- Parallélisme des faisceaux (1-2)
- Hauteur du faisceau (3)
- Vide-charge (6).

Selon l'équipement de votre véhicule

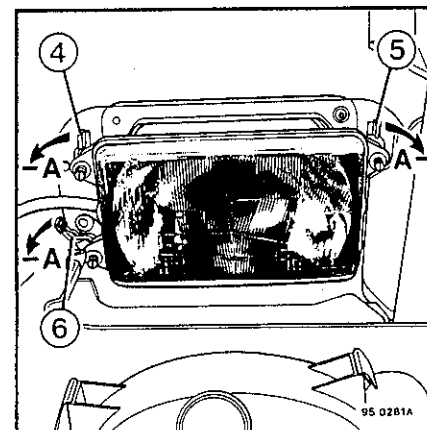
Le réglage vide-charge est assuré par la commande manuelle à l'intérieur de la cabine.



Dépose des blocs optiques

Ouvrez la calandre. Amenez les leviers (4-5) en position (A).

Soulevez et tirez le bloc optique.

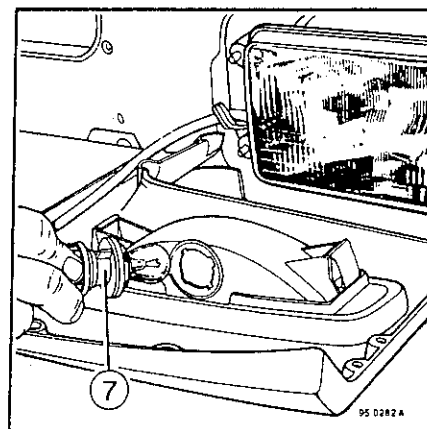


Feux clignotant avant

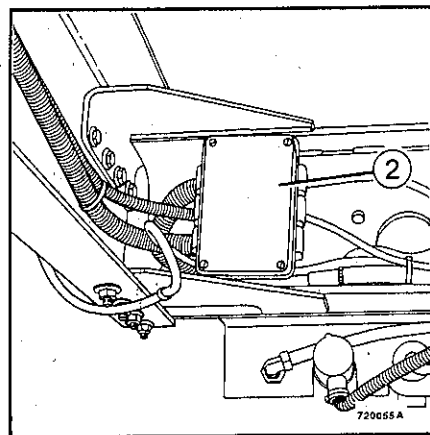
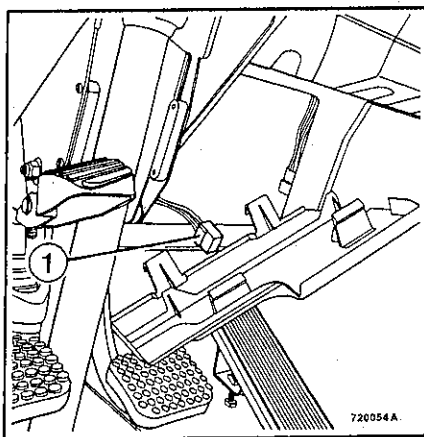
Pour déposer la lampe, retirez la douille (7).

IMPORTANT

Ce véhicule est équipé de feux clignotant avant à verrine cristal (blanche). En cas de remplacement de lampe, montez impérativement une lampe ambre (orange).



G6 équipement électrique



ALIMENTATION DISPONIBLE

Des circuits protégés par des fusibles sont disponibles pour des équipements annexes de votre véhicule dans chaque connecteur.
Tout autre branchement sur le circuit électrique du véhicule est à proscrire.

Correspondance de la couleur des connecteurs :

Blanc Bc	Noir N
Marron ... M	Gris G
Orange ... Or	Jaune J
Rouge R	Bleu Bu
Violet Vi	Vert Ve

Connecteur BLANC

EMPLACEMENT 1

Affectation	Fil	Fusible
Masse	1	
Alimentation disponible (après interrupteur général) ..	208	F24
Alimentation éclairage	632	F28

EMPLACEMENT 2

Selon l'équipement de votre véhicule

Affectation	Fil	Fusible
Alimentation éclairage	634	F29
Bruiteur de marche arrière	635	F13

G7 équipement électrique

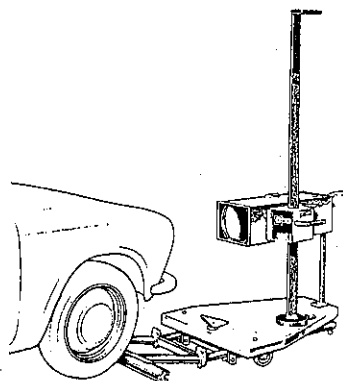
LAMPES

En cas d'échange de lampe, remplacez-la toujours par une lampe de même puissance et de même type.

Tableau des lampes :

Affectation	Puissance
Eclairage des instruments	2W
Témoins planche de bord	2W
Feux de position avant	2W
Eclairage emmarchement	5W
Feux de position arrière	10W
Plafonnier cabine	10W
Plafonnier couchette	10W
Feu(x) de brouillard	21W
Feu(x) de recul	21W
Feux clignotants arrière	21W
Feux clignotant avant	21W
Feux de stop	21W
Projecteurs antibrouillard	70W
Projecteurs longue portée	70W
Projecteur de travail (tracteur)	70W
Projecteurs de croisement	70/75W
Projecteurs de route	70/75W

UTILISATION des RÉGLOSCOPE 84.47.017 et 84.47.023



Amener le RÉGLOSCOPE devant le véhicule à examiner, la butée en appui sur les roues avant. Distance de la lentille au projecteur : 30 à 50 cm.

Pour les poids lourds à cabine avancée, utiliser les cales entretoises poids lourds que l'on appliquera contre les pneus. Placer ensuite le RÉGLOSCOPE en butée sur ces cales.

Pour les véhicules munis de correcteurs de charge manuels, mettre le levier ou la commande en position à vide. Pour les véhicules munis de correcteurs de charge automatique à suspension à hauteur variable, mettre la suspension en assiette normale, moteur tournant. Pour les modèles à hauteur constante, le réglage s'effectue normalement.

RÉGLAGE des PROJECTEURS PRINCIPAUX.

- Allumer les projecteurs en faisceaux «Route» (Pleins phares).

Centrer le projecteur en agissant sur ses vis de réglage de façon à obtenir le maximum d'intensité sur la GRANDE ÉCHELLE du Luxmètre (Fig. 1 A). Si l'aiguille ne dépasse pas la zone rouge, il y a lieu de vérifier la lampe et le bloc optique (réflecteur altéré par exemple) ainsi qu'éventuellement la tension d'alimentation électrique.

- Passer en faisceaux «Croisement» (Code).

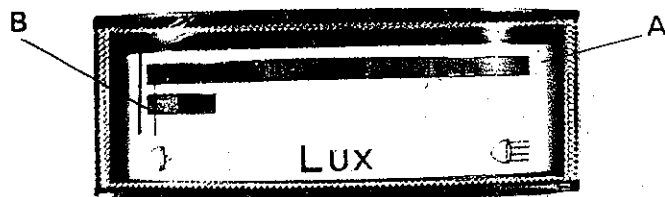
Appuyer sur le bouton situé sur la partie supérieure arrière du banc d'optique. La valeur lue sur la PETITE ÉCHELLE du Luxmètre ne devra excéder la zone verte (Fig. 1 B). Si l'aiguille pénètre dans la zone rouge, il y a lieu de baisser l'inclinaison du projecteur en agissant sur la ou les vis de réglage. La partie supérieure de la coupure du projecteur croisement doit être régulière par rapport au tracé supérieur de la zone verte. Si cette régularité n'est pas obtenue, un défaut est à détecter au niveau de la lampe ou du bloc optique.

RÉGLAGE des PROJECTEURS ROUTE de POINTE.

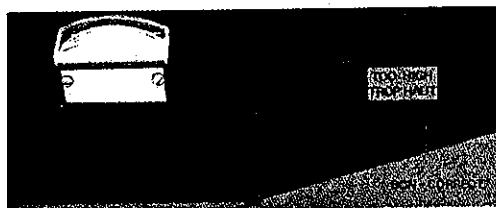
Amener la zone lumineuse intense au centre de la cellule de façon à obtenir une déviation maximum de l'aiguille du Luxmètre sur la grande échelle (Fig. 1 A).

RÉGLAGE des PROJECTEURS ANTIBROUILLARD.

Amener la partie supérieure de la bande lumineuse à tangenter le trait horizontal de la croix route (de part et d'autre du carré de la cellule).



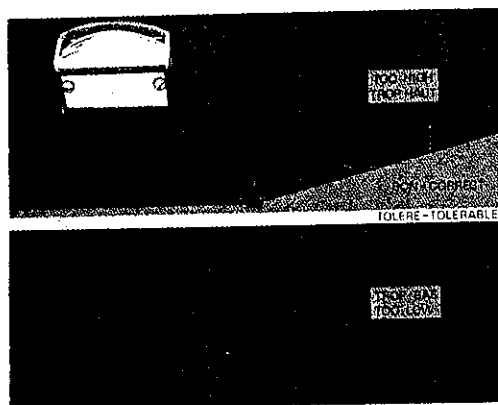
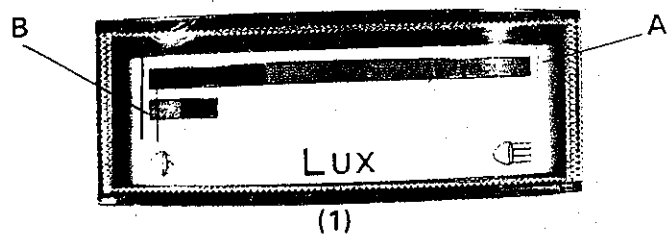
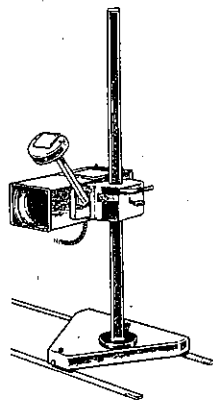
(1)



TOLERE-TOLERABLE

(2)

UTILISATION DU REGLOSCOPE SUR RAILS 84.47.016



CARACTÉRISTIQUES.

- Déplacement horizontal : il s'effectue parallèlement à l'axe du RÉGLOSCOPE.
- Déplacement vertical : débloquer la poignée inférieure en la soulevant vers le haut. Mouvoir le banc d'optique le long de sa colonne à l'aide de la poignée fixe.
- Déplacement angulaire : sert à placer l'axe du banc d'optique parallèle à l'axe du véhicule.
- Déplacement grande amplitude : molette verticale.
- Déplacement faible amplitude, ajustage fin : molette horizontale.

UTILISATION. Alignement du RÉGLOSCOPE.

- Amener le RÉGLOSCOPE au milieu du véhicule.
- Aligner la partie inférieure de la lentille au moins à la hauteur de la partie supérieure du capot du véhicule à examiner.
- Prendre deux points de repère caractéristiques du véhicule situés sur une même horizontale. (ex : sommets de phares, angles de capot).
- Faire coïncider la limite inférieure du faisceau lumineux avec deux pointes en orientant le banc d'optique à l'aide de la molette verticale.
- Finir l'alignement à l'aide de la molette horizontale.

RÉGLAGE des PROJECTEURS PRINCIPAUX : (utilisation identique aux modèles 84.47.017 et 023).

Mettre les projecteurs du véhicule en position feux de route (Pleins phares).

- Répartir également la zone d'intensité maximum du faisceau par rapport au trou central de l'écran.
- Luxmètre. Rechercher en agissant sur les vis de réglage, le maximum d'intensité lumineuse. La lecture s'effectue sur la grande échelle du Luxmètre.

Mettre les projecteurs du véhicule en position feux de croisement (Code).

- Hauteur : le réglage est obtenu lorsque la partie supérieure de la bande lumineuse est située dans la zone verte.
- Direction : l'angle de coupure du faisceau doit être amené sur l'axe vertical de l'écran.
- Luxmètre : en appuyant sur le bouton correspondant au Luxmètre, veiller à ce que l'intensité d'éblouissement ne soit pas supérieure à la zone verte de la petite échelle du Luxmètre.

Le réglage des faisceaux «Route de Pointe» ou «Longue Portée» s'effectue de façon identique aux feux de route.

Le réglage des faisceaux «Antibrouillard» s'effectue en amenant la partie supérieure horizontale de la zone éclairée, tangente au trait horizontal correspondant à l'orifice au centre de l'écran.

- Avant toute intervention sur les projecteurs, vérifiez que :
 - la glace n'est ni ébréchée, ni fendue et qu'elle est propre,
 - le réflecteur n'est pas piqué ou noirci,
 - l'ampoule fonctionne, qu'elle n'est pas sale, que son culot n'est pas tordu.
 Vérifiez également les connexions électriques.

Le réglage optimum fixé par la Directive 76/756/CEE, impose un rabattement du faisceau code vers le bas, compris entre -0,5% et -2,5% par rapport à l'horizontale.

Le dérèglement de 1°(ou -2,2%) vers le bas entraîne une efficacité diminuée de 20 fois, et occasionne une gêne pour le conducteur.

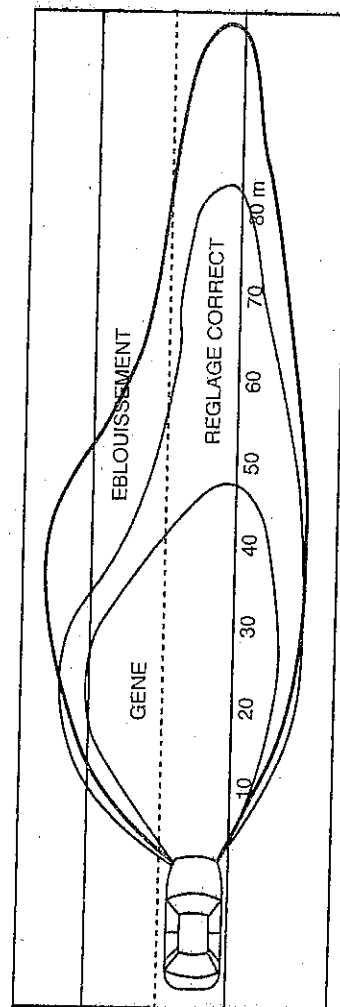
Le dérèglement de 1°(ou +2,2%) vers le haut, multiplie l'ÉBLOUISSEMENT par 20, et présente un danger pour le véhicule circulant dans l'autre sens.

PRECONISATIONS VALEO :

- Le rabattement idéal du faisceau code préconisé par VALEO ECLAIRAGE-SIGNALISATION est de -1%. C'est le rabattement indiqué sur l'écran du **Régloscope** VALEO.
- Le rabattement idéal du faisceau anti-brouillard est compris entre 0 et -1%.
- Le rabattement idéal du faisceau longue-portée est de 0.

La conception du **Régloscope** VALEO adopte une focale de 900mm. Cette disposition permet de régler indifféremment les projecteurs classiques, à surface complexe, ou elliptiques.

La procédure de réglage reste la même pour tous ces modèles.

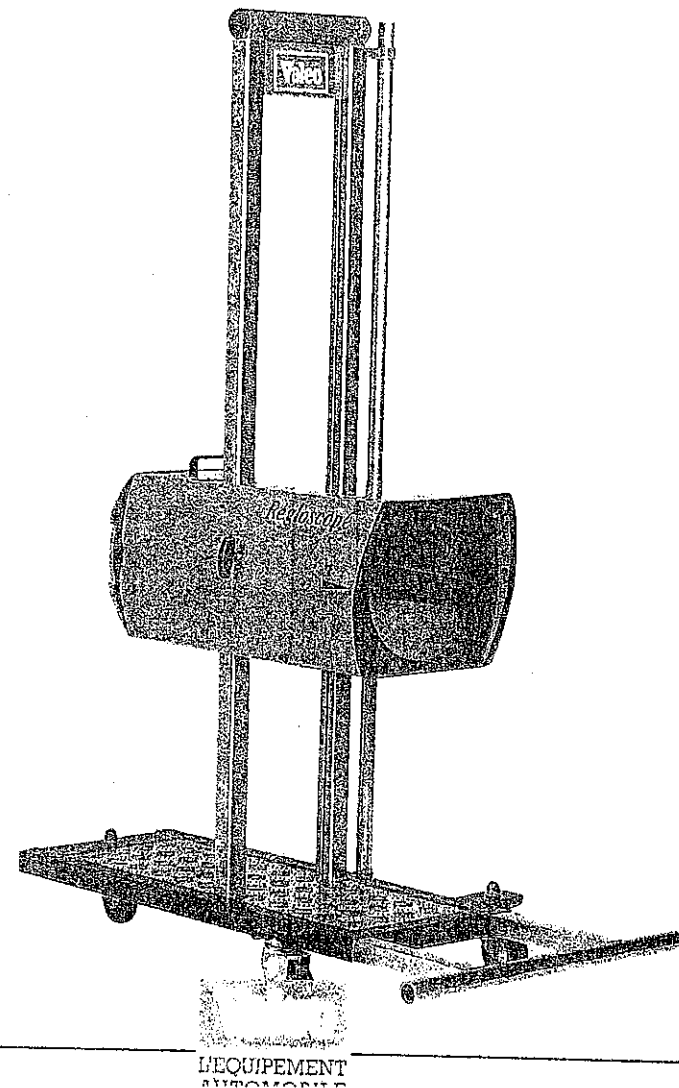


RCS Chateauroux B 378 172 225 - REF. F 54 2722

Régloscope® est une marque déposée de VALEO VISION

Valeo
L'EQUIPEMENT
AUTOMOBILE

NOTICE D'EMPLOI



L'EQUIPEMENT
AUTOMOBILE

LE LOCAL :

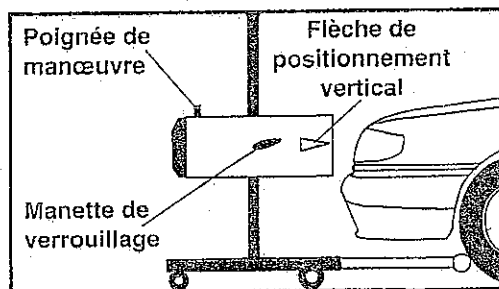
Le local n'a pas besoin d'être dans l'obscurité, l'utilisation en extérieur est possible. Il faut toutefois éviter que le soleil tape directement sur l'écran.

LE SOL :

Le sol n'est pas obligatoirement horizontal. Il est par contre impératif que le sol soit **PLAN** entre les roues arrière du véhicule et la roulette arrière du *Régloscope*.

MISE EN PLACE :

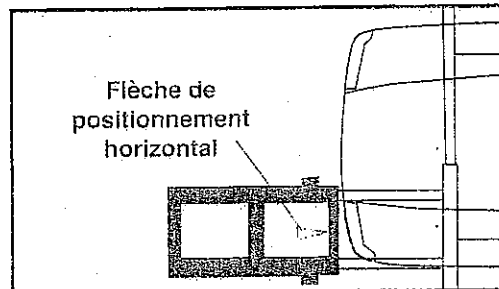
1 – Positionner le *Régloscope* de telle manière que, la barre en appui contre les roues avant du véhicule, le boîtier optique de l'appareil se trouve entre 10 et 50 cm du projecteur.



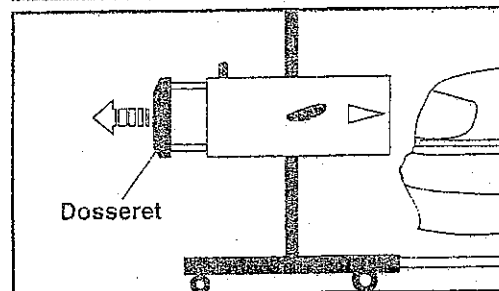
2 – Ajuster les positionnements horizontal et vertical, en **centrant les flèches** du boîtier optique au centre du projecteur (± 5 cm).

La manoeuvre verticale s'opère manette de verrouillage **débloquée**. La rebloquer aussitôt après.

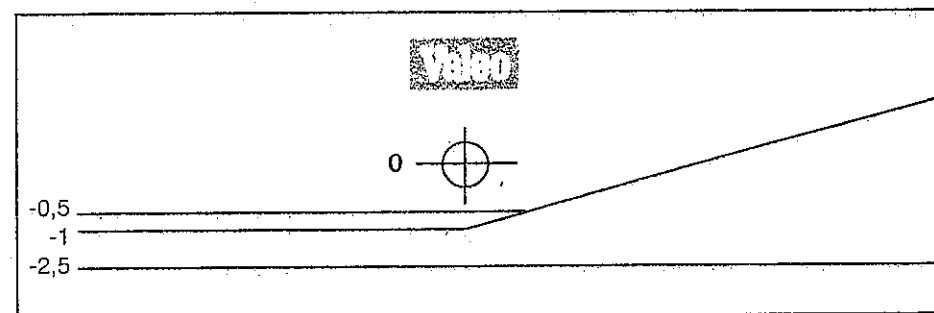
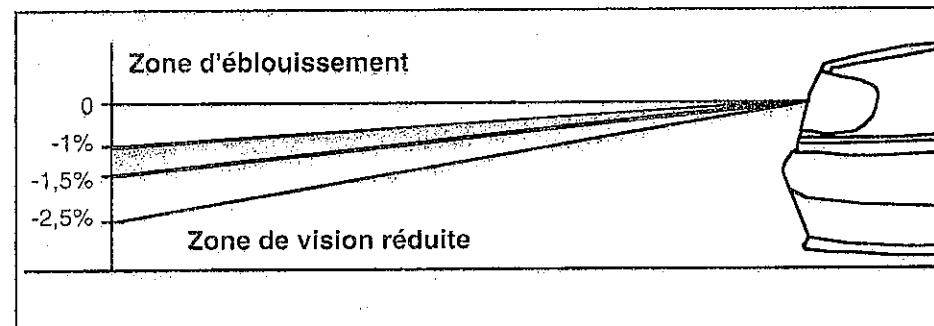
Utiliser la **poignée** pour manoeuvrer l'appareil.



3 – Ouvrir l'arrière de l'appareil en tirant sur le **dossieret**.



4 – Procéder au réglage du projecteur.



REGLAGE DU RABATTEMENT DE FAISCEAU :

- Le **rabattement** se règle en **position code**, véhicule à vide, moteur tournant pour les suspensions oléo-pneumatiques. Si le véhicule est équipé de **correcteurs** de portée, régler la commande sur la position **haute**.
- Amener la coupe sur la ligne **-1**, à l'aide des vis de réglage de hauteur du projecteur.
- Pour les **anti-brouillard**, régler la coupe sur la ligne **-0,5**.
- Pour les **longue-portée**, régler le point central du faisceau sur **0**.

REGLAGE DE LA DIRECTION DU FAISCEAU :

- La **direction** du faisceau se règle en **position route**, sauf pour les projecteurs "code européens" qu'il est préférable de régler en **position code**.
- Amener le **point d'intensité maximum** du faisceau **route** sur la **croix** de l'écran du *Régloscope*, à l'aide des vis de réglage **horizontal** du projecteur.
- Pour les "code européens", faire correspondre l'angle de la coupe du faisceau croisement avec l'angle de la ligne **-1** de l'écran.